

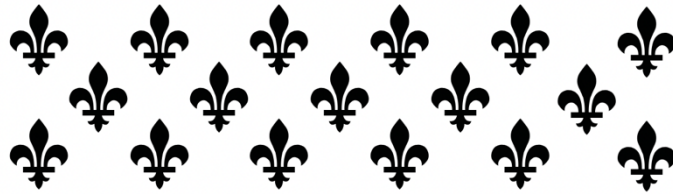
Mémoire déposé à la Commission de la culture et de l'éducation

Assemblée nationale du Québec

Dans le cadre des consultations particulières et auditions concernant le  
projet de loi no 64, Loi instituant le Musée d'histoire nationale du Québec  
(18.09.2024)

CCE-015M  
C.P. PL 64

Loi instituant le Musée  
national de l'histoire du Québec



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 64

**Loi instituant le Musée national  
de l'histoire du Québec**

**Par Laurier Turgeon**

Professeur titulaire d'histoire et d'ethnologie  
Directeur de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)  
Directeur du programme en études patrimoniales  
Directeur du Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia (LEEM)  
Université Laval, Québec, Canada

Membre et Vice-Président du Comité Gouvernance du Conseil d'administration du  
Musée canadien de l'histoire  
Président d'un Groupe de travail sur le patrimoine culturel immatériel et les  
changements climatiques à l'UNESCO



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## Introduction et présentation

J'accueille très favorablement le projet de création d'un musée d'histoire nationale du Québec. Le Québec en a besoin, et je regrette que ce musée n'ait pas été créé plus tôt. L'histoire du Québec est représentée au musée canadien de l'histoire, dans le cadre de l'histoire du Canada, mais aucun musée ne lui est consacrée spécifiquement. Le musée d'histoire du Québec viendra compléter la présentation de l'histoire du Québec au musée canadien de l'histoire.

Ce mémoire est une présentation synthétique de 6 recommandations, afin d'être le plus efficace possible, étant donné l'horaire chargé des membres de la Commission.

Professeur titulaire d'ethnologie et d'histoire, je suis le directeur de l'Institut du patrimoine culturel à l'Université Laval (Québec), qui rassemble 24 chercheurs issus de 5 Facultés et plus de 100 étudiants, et le directeur du programme en études patrimoniales. Je suis également Vice-Président Gouvernance du Conseil d'administration du Musée canadien de l'histoire. Membre d'un groupe d'experts à l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine immatériel et le changement climatique, je préside un groupe de travail sur le sujet au Forum des ONG de l'UNESCO, et suis co-rédacteur de la Déclaration sur la sauvegarde du PCI pour l'action climatique qui a été lancée au siège social de l'UNESCO à Paris le 11 juin 2024. Je dirige actuellement un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada sur la gouvernance des musées.

Mes travaux sont consacrés à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine immatériel et matériel dans les contextes coloniaux et postcoloniaux ainsi qu'à la médiation et valorisation du patrimoine culturel par le numérique. J'ai publié de nombreux livres et articles sur ces sujets, a reçu des chaires de professeur invité à Harvard, Yale, MIT, Chicago, Paris-Sorbonne, Maison des Sciences de l'Homme (Paris).

J'ai obtenu le Prix André-Laurendeau de l'ACFAS en 2022 pour ma contribution aux sciences humaines, arts et lettres, ainsi que le prix Luc-Lacourcière (2005), la médaille Marius Barbeau (2016), le prix d'excellence en enseignement de l'UL (2017), le prix Asoto de la Commission haïtienne pour l'UNESCO. (2022) Parmi mes livres les plus récents, mentionnons : *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* (co-dirigé avec Yves Bergeron), (en ligne et 2024), *Une histoire de la Nouvelle-France : Français et Amérindiens au XVIe siècle*, Paris, Belin, 2019 ; *Patrimoines métissés : contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Éditions de la MSH, 2003 (2e édition en 2013) ; et *L'Esprit du lieu*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009; *Mémoires et objets* (avec Octave Debary), Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2007.

Le Laboratoire multimédia (LEEM) que je dirige a réalisé de nombreux projets numériques de valorisation du patrimoine matériel et immatériel (application mobile, expositions

virtuelles et en salle, encyclopédie multimédia, projets de réalité augmentée, inventaires multimédia du patrimoine immatériel etc.) récompensés par des prix (Prix « Coup de cœur » de l'Office de la langue française pour *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* (2011); le Prix « Solutions mobiles » de l'Office de la langue française pour l'application *Découvrir Québec* (2014); le « Visionary Award » au Summit International Awards pour l'application *Découvrir Québec* (2014).

### Recommandation 1 : Revoir le nom du musée et préciser ses fonctions

Concernant le nom du musée (article 1 du projet de loi) il serait plus approprié, à mon avis, que celui-ci soit nommé le « Musée d'histoire du Québec » au lieu du « Musée d'histoire nationale du Québec » pour plusieurs raisons. La qualification d'« histoire nationale » peut faire allusion à un récit historique nationaliste du type construit au 19<sup>e</sup> siècle lors de la création des états nations. Par ailleurs, l'« histoire nationale » renvoie à un récit qui pourrait être considéré comme très classique et désuet, comme l'étaient les narrations historiques du 19<sup>e</sup> siècle. La conception du « musée d'histoire » permet d'intégrer pleinement l'histoire dans le champ des sciences humaines et sociales et donc d'inclure l'ensemble des sciences historiques (histoire, bien sûr, mais aussi histoire de l'art, archéologie, ethnologie, anthropologie, sociologie, etc.) dans une perspective interdisciplinaire, ce qui répondrait donc, en 2024, aux conceptions plus actuelles et dynamiques de l'histoire.

Il importe également de mieux définir les fonctions de ce nouveau musée (dans l'article 2 du projet de loi) afin qu'elles se distinguent clairement de celle du musée actuel auquel il sera rattaché, soit le musée de la Civilisation (MCQ) de Québec. En effet, il est essentiel d'éviter tout chevauchement entre ces deux institutions muséales. La mission du nouveau musée devrait être définie avec plus de précision pour se distinguer de celle du MCQ.

Bien entendu, il faudra prendre les mesures adéquates pour garantir également l'indépendance des deux institutions muséales, chacun ayant son administration, son budget et son Conseil d'administration.

### Recommandation 2 : Traiter toutes les périodes de l'histoire

Je recommande de traiter **toutes les périodes de l'histoire du Québec** y compris celles qui sont trop souvent oubliées, soit la « préhistoire » ou période pré-colombienne, et le 16<sup>e</sup> siècle, très peu et mal connu alors qu'il s'agit d'un siècle capital pour comprendre le peuplement français du territoire. Le 16<sup>e</sup> siècle est une époque charnière au cours de laquelle ont eu lieu la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, le début de la traite, et le début du peuplement français du Saint-Laurent. Il s'agit du siècle de la première présence européenne, notamment française, dans le Saint-Laurent. L'histoire du Québec commence bien avant la fondation de Québec par Champlain 1608. Il va sans dire que le

musée devra aussi traiter de l'époque de la Nouvelle-France, du régime britannique, et l'histoire contemporaine depuis la Confédération. Il faudra également considérer l'histoire orale récente, trop souvent oubliée, comme source et méthode de transmission du passé. Ces recommandations valent pour les expositions permanentes aussi bien que pour la programmation des expositions thématiques temporaires qui seront créées.

### Recommandation 3 : Adopter une muséologie participative et collaborative

Je recommande que l'on s'assure d'adopter une muséologie participative et collaborative où toutes les Québécoises et tous les Québécois pourront participer activement et être représentés, afin que le musée soit le reflet de nos identités plurielles (inclure notamment les jeunes, hommes/femmes, représentants des Premières Nations, communautés culturelles, francophones et anglophones), mais également de notre identité collective qui nous a permis d'accomplir de grands projets collectifs et qui nous permettra de construire un meilleur avenir ensemble.

### Recommandation 4 : Mieux équilibrer le conseil d'administration

Je recommande qu'une attention particulière soit accordée à la composition du Conseil d'administration afin que celui-ci soit mieux équilibré. Il est primordial que le CA soit représentatif de la société québécoise et qu'il soit aussi composé de plusieurs spécialistes du thème du musée, soit de plusieurs experts représentant les sciences historiques : des historiens, archéologues, ethnologues, etc. Je porte à l'attention du Ministre le problème identifié notamment dans un article de Stéphane Baillargeon dans le Devoir du 26 mars 2024, intitulé « Les gestionnaires de carrière surreprésentés au sein des CA en culture ».

Le projet de loi actuel n'identifie qu'une seule compétence en histoire pour le Conseil d'administration alors qu'il en identifie 9 autres qui sont hors du domaine des sciences historiques (chapitre III.8), dont 7 du domaine de la gestion. On peut supposer que chacune des 10 compétences sera représentée par un membre. Il n'y aurait qu'un seul historien ou représentant des sciences historiques sur un total de 10 membres du CA, ce qui est largement insuffisant. D'après mon expérience en tant qu'administrateur d'un musée d'histoire, cette trop faible représentation ne permettra pas au CA de servir adéquatement les intérêts du musée et du public. Il faudrait au moins 3 voire 4 experts des disciplines des sciences historiques.

### Recommandation 5 : Présenter des thématiques actuelles et contemporaines

Je recommande le traitement de thématiques actuelles et contemporaines, et pas seulement celles liées au passé lointain, afin que l'histoire contemporaine soit représentée et que le musée soit ainsi tourné vers le présent et l'avenir. Les thématiques

qui sont pressantes et liées à l'environnement et aux changements climatiques au Québec sont essentielles, en plus de l'exposition permanente.

Recommandation 6 : Veiller à un juste équilibre entre le virtuel et le réel

Je recommande de veiller à un juste équilibre entre le virtuel et le réel, le numérique et les artefacts, afin d'éviter d'accorder une place trop prédominante au numérique dans le musée. Le numérique est aujourd'hui essentiel. Il permet de numériser les collections et les inventaires, d'éviter de nombreuses manipulations des objets et des archives facilitant leur conservation et leur gestion, de réaliser des expositions en ligne et de joindre des clientèles éloignées, de démocratiser l'accès aux musées, de faire des trousseaux pédagogiques efficaces pour l'enseignement, de reproduire des environnements immersifs en 3D, de présenter des événements de l'histoire en réalité virtuelle et en réalité augmentée pour vivre l'histoire autrement. Cependant, il faudra éviter le « tout numérique », surtout pour un musée d'histoire qui doit donner au visiteur l'occasion de voir, de contempler et de se laisser émouvoir par les vrais objets, archives et voix du passé. De nombreuses institutions muséales et culturelles sont désormais attentives à certaines limites du numérique : coûts élevés, obsolescence, nécessité de renouvellement fréquent des équipements, formation du personnel, fatigue oculaire, dépendance, risques et impacts sur le développement des enfants/adolescents etc. Le numérique ne suscite pas le même attachement ni les émotions de la manière que les objets matériels et la voix orale (considérée ici comme un artefact vivant), qui doivent rester au cœur du musée. Concernant notamment le jeune public, il est essentiel d'être prudent quant à l'usage des écrans et des médiations virtuelles, dont il est maintenant reconnu qu'un usage excessif produit un impact défavorable sur les enfants et adolescents. De nombreux parents souhaitent justement réduire le temps d'écran en venant au musée pour y vivre une expérience qui éloigne leurs enfants du numérique.